



Le Président

Monsieur le Recteur principal
Université des Sciences et
Technologies de Hanoï,
Prof. Jean-Marc Lavest

Objet : Prolongation
accréditation
Réf : TC - 803

Paris, le 6 février 2023

Affaire suivie par :

[Maria Bonnafous-
boucher@hceres.fr](mailto:Maria.Bonnafous-boucher@hceres.fr)
Directrice Europe et
International

[antoine.du-
buysson@hceres.fr](mailto:antoine.du-buysson@hceres.fr)
Responsable de projets
DEI

Monsieur le Recteur principal,

L'Université des Sciences et Technologies de Hanoï (USTH) a été évaluée par le Hcéres en mars 2017 sous l'angle de ses formations. A la suite de cette évaluation, la Commission d'accréditation du Hcéres a décidé d'accréditer pour 5 ans le Bachelor de l'USTH.

Cette accréditation est arrivée à échéance en 2022, période durant laquelle le Hcéres n'était plus en mesure de réaliser des évaluations au Vietnam.

Depuis la publication, le 9 septembre 2022, de la décision N° 2576/QD-BGDDT prise par le Ministère vietnamien de l'éducation et de la formation, le Hcéres est à nouveau autorisé à opérer au Vietnam.

Vous avez sollicité le Hcéres pour réaliser l'évaluation institutionnelle de votre établissement. Le Département Europe et International du Hcéres travaille d'ores et déjà à vos côtés pour l'organisation de cette évaluation de l'USTH, qui se déroulera au premier semestre 2023.

Afin de maintenir à ce dernier les bénéfices de l'accréditation internationale délivrée par le Hcéres, j'ai décidé, à titre exceptionnel, de prolonger l'accréditation octroyée en 2017 durant l'instruction du dossier par le Hcéres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur principal, l'expression de ma considération distinguée.

Thierry Coulhon

Président